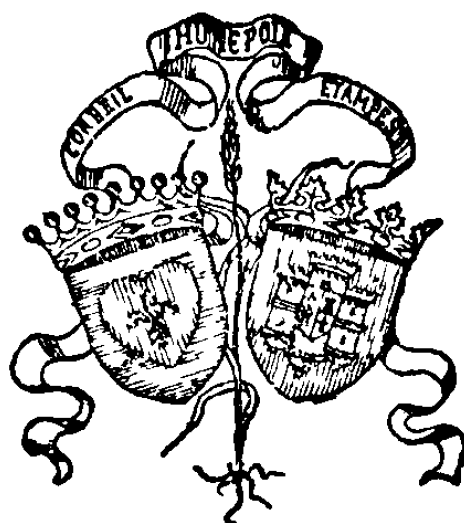


BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE
DE CORBEIL
D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

15^e Année — 1909

2^e LIVRAISON



PARIS

ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS

LIBRAIRES DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

Rue Bonaparte, 82

—
MCMIX

L'ARTILLERIE DE CORBEIL

AU XVI^e SIÈCLE

(1534)

La situation géographique de Corbeil lui donnait autrefois une importance relativement considérable. En effet, placée sur la Seine qu'elle dominait de ses tours et de ses murailles, en amont et à peu de distance de Paris, cette ville était en quelque sorte la clef des vivres de la capitale, honneur sans profits, qu'elle partageait avec Lagny, qui occupait une position analogue sur la Marne ; car il suffisait de s'emparer de Corbeil et de Lagny pour affamer les Parisiens, qui se trouvaient ainsi empêchés de recevoir leurs provisions, dont la majeure partie venait de la Bourgogne par la Seine et devait par conséquent passer sous le pont de Corbeil avant d'arriver à Paris.

Cet état de choses dura longtemps, il existait encore sous la Fronde ; on en trouve la preuve dans le couplet suivant des *Triolets du temps* qui se chantaient à Paris en 1649 :

*Corbeil sera bien tost repris,
Et tout viendra par la rivière.
Qu'on ne craigne point dans Paris,
Corbeil sera bien tost repris ;
On aura de tout à bon prix,
Et nous ferons tous chère entière,
Corbeil sera bien tost repris
Et tout viendra par la rivière.*

L'on voit donc que les épreuves sans nombre et les sièges répétés que notre malheureuse petite ville a subis étaient la triste preuve de sa dangereuse situation.

Dans ces conditions, les habitants de Corbeil devaient pourvoir à sa sûreté ; ils y étaient d'ailleurs fréquemment invités par des lettres royales, encore conservées aujourd'hui dans les Archives de la ville, qui recommandaient aux *manans* et *habitans* de faire bonne garde et leur signalaient les dangers qui pouvaient les menacer. Ils étaient donc armés, mais les armes étaient la propriété de la ville qui en faisait la répartition entre les habitants dans les moments de trouble et de danger.

Mais il vint un temps où la ville n'eut plus à se défendre par elle-même, elle songea alors à se débarrasser d'une artillerie ancienne qui était plus que démodée ; divers papiers des archives de la ville nous renseignent à ce sujet. Une première note nous apprend qu'en 1749 les Echevins obtinrent la permission de vendre sept canons qui restaient de toute l'artillerie qu'avait possédée la ville de Corbeil. Mais alors le Duc de Villeroy, faisant valoir sa qualité de *Seigneur-Engagiste* de Corbeil et de sa Chatellenie, réclama ces canons ; il obtint un ordre du Roy qui lui permit de les enlever du château de Corbeil où ils se trouvaient et de les transporter à son château de Villeroy, ce qui eut lieu en 1750.

Une autre note portant la date du 28 juillet 1789, dit encore :

« M. le Duc de Villeroy envoie trois députés aux officiers municipaux de la ville de Corbeil et au Comité alors établi pour traiter des affaires communes de la dite ville pendant les troubles dans le Royaume, à l'occasion de la tenue des états généraux, les dits députés chargés d'offrir à la ville les sept canons que feu M. le Maréchal de Villeroy, son oncle, avait fait transporter à Villeroy en l'année 1750 ».

Ces faits sont longuement rapportés dans les registres municipaux de la ville de Corbeil ; celle-ci accepta, avec quelques réserves concernant la propriété de ces pièces, de reprendre ces sept canons de bronze qui pesaient ensemble 812 livres.

Que devinrent-ils plus tard, nous n'en avons trouvé aucune trace, mais il est bien probable, à cette époque où l'on fondait les cloches pour en faire des canons, que le gouvernement n'aura pas manqué de les reprendre.

Mais plus tard, Corbeil posséda encore des canons, ce fut en 1830,

quand on réorganisa la garde nationale ; celle-ci fut composée de diverses compagnies, grenadiers, chasseurs et artilleurs ; à ces derniers il fallut des canons, et le gouvernement de Louis-Philippe accorda à Corbeil deux pièces de 4, c'est ainsi qu'elles étaient dénommées. Les artilleurs s'en servaient dans les fêtes publiques pour tirer des salves, à la fête du Roi, aux glorieuses (anniversaire de juillet 1830) etc. ; elles paradaient dans les revues, mais heureusement elles ne furent jamais meurtrières.

A la dissolution des gardes nationales (1871) elles retournèrent à Vincennes, d'où elles étaient venues, et l'on n'en entendit plus parler. Ce fut la fin de l'artillerie de Corbeil. Après cette digression sur l'artillerie moderne de notre ville, revenons à l'ancienne qui fait l'objet de la présente notice.

En outre des armes portatives, Corbeil possédait une artillerie dont il est intéressant de connaître l'importance, à une époque où, comme la plupart des petites villes, elle était abandonnée à elle-même, sans garnison le plus souvent, et n'ayant pour défendre ses murailles, que sa compagnie d'arquebusiers aidés de quelques bourgeois.

Nous possédons des détails sur l'artillerie de Corbeil au commencement du xvi^e siècle, grâce à un curieux document conservé dans les Archives de la ville ; c'est un inventaire, dressé en 1534, des *pièces et artillerye et autres ustancilles trouvez ès tours... etc.* Ce document, dont on trouvera le texte ci-après, est écrit sur trois morceaux de parchemin cousus l'un au bout de l'autre et formant une longueur totale de 1^m42.

Il est probable que cet inventaire a été fait plus spécialement pour l'artillerie et que les autres armes, telles que haquebutes, pistoles, arbalestes, etc., se trouvaient déposées dans d'autres locaux. Notre document paraît en effet n'avoir inventorié que la tour *de la bonde Saint-Nicolas*, située près de la porte de ce nom et de *la maison commune*, ou hôtel de ville, qui en était aussi très rapproché (1).

Et cependant Corbeil possédait plusieurs autres tours qui défen-

1. — La maison commune, ou Hôtel de ville en style moderne, était située place de l'Arquebuse ; elle a été détruite vers 1875, il n'en reste qu'une petite tourelle assez élégante, que le dernier propriétaire, M. Laroche, a eu le bon esprit de conserver et de restaurer. La porte Saint-Nicolas était à quelques mètres de la maison commune, et tout près de cette porte se trouvait une fortification importante qui se prolongeait jusqu'à la Seine : c'était *la bonde Saint-Nicolas* dont la tour, citée dans notre inventaire, servait de magasin pour les armes de la ville.

daient ses trois portes ¹⁾ sans compter la grosse tour du château ²⁾, que de la Barre, notre historien, appelle la tour de Corbulo ³⁾, et encore la tour du Hourdy ⁴⁾, qui servait de donjon à la forteresse qui se trouvait sur la rive droite de la Seine, à l'entrée du pont, défendant ainsi les approches du fleuve et de la ville.

En terminant cette introduction, nous tenons à faire remarquer que si l'inventaire que l'on va lire porte la date de 1534, les pièces d'artillerie et autres objets qui y sont indiqués remontent certainement à une époque plus reculée, ainsi que le prouvent les mots *à la mode ancienne* plusieurs fois répétés dans ce curieux document.

A. D.

Inventaire faict par moy Jehan Lebergier, bachellier en loix, tabellion juré et estably de par le Roy nostre Sire en la ville, Prévosté et Chastellenye de Corbueil le mardi douziesme jour de may l'an mil cinq cens trente quatre, à la requeste de honneste personne Jacques de la Ruelle, marchant espicier, au nom et comme procureur des manans et habitans de la ville de Corbueil, des pièces et artilleries et autres ustancilles trouvez ès tours et hostels cy après nommez, en la présence de honnestes personnes Jehan le Paige, Controulleur des deniers communs de la dicte ville, Spire Berry et Estienne Garnier, gouverneur de la dicte ville, et aussi ès présence de Guillaume Villain et Jehan Viellard, appelez pour tesmoins, et a esté proceddé audict inventaire ainsi qu'il s'enssuyt :

Et premièrement.

En la tour de la bonde de la porte Saint-Nicollas ⁵⁾, sur la rivière de Seyne, au bas estaige, a esté trouvé deux pièces d'artilleries enfuttées de boys à la mode ancienne, les dictes pièces de fer garnys de leurs chambres, dont l'une a deux aigneaulx par dessus et l'autre sans aigneaulx, l'une de trois piedz de longueur et demy pied de gueulle, et l'autre de pied et demy de longueur et ung dour ⁶⁾ de gueulle.

Au second estaige, ung aultre pièce d'artillerie sans aneaulx, de pareille sorte,

1. — La porte Saint-Nicolas, la porte Parisis ou de Paris et la porte de Brie qui s'ouvrait sur le grand pont.

2. — Cette tour était le Donjon du Château Royal bâti par Louis VI; elle a existé jusqu'à ces dernières années, mais les travaux entrepris par les Grands moulins viennent de la faire disparaître. Malgré une campagne entreprise pour sa conservation et des démarches sans nombre, il n'a pas été possible de la sauver.

3. — *Les Antiquites de la ville, Comté et Chatelenie de Corbeil*, par Jean de la Barre, cy-devant prévost de Corbeil, Paris, 1647, in 4°.

4. — *Ibid.*, p. 260.

5. — La tour de la Bonde, qui baignait sa base dans la Seine, dépendait des fortifications de la porte Saint-Nicolas.

6. — Le *dour* était la subdivision d'une ancienne mesure de longueur, en usage dans la partie sud de l'Ile de France.

enfuttée et garnye de charge, estant de deux piedz et demy de long sans ladicte charge et pardedans d'un dour de gueulle ou environ.

En l'hostel de la ville, à la porte Saint-Nicollas, à la première chambre basse, a esté trouvé une pièce d'artillerye, enfuttée de pareille sorte, de trois piedz de long ou environ sans ladicte charge et pardedans de demy pied d'ouverture.

En l'autre chambre joignant la dicte première chambre, six grosses pièces de pareille sorte, enfuttees de leurs boys et garnys de leurs chambres et charges, l'une de trois piedz de longueur ou environ sans la charge et de ouverture de gueulle de six poulces ou environ, une aultre de deux piedz et demy de long et de sept poulces d'ouverture, les quatre autres de chacune deux piedz et demy de long ou environ, et d'ouverture deux de chacune cinq poulces et les deux autres de chacune quatre poulces et plus.

Item, six aultres pièces en manière de faulconneaulx, enfuttees et garnys de leurs charges et chambres, dont deux de chacune quatre piedz de longueur sans la charge, et de ouverture de chacune deux poulces, et les quatre aultres de trois pieds de longueur ou environ sans la charge, et de ouverture trois des dictes pièces de chacune trois poulces et l'aultre de deux poulces.

Item, deux menoires à mener les dictes pièces, telles quelles, et huict pièces de aultre vielz boys.

Item, quatre aultres pièces d'artillerye d'environ vingt poulces de longueur, le feust d'icelle rompu, et garnys de leurs charges. En la chambre d'en hault dudict hostel a esté trouvé en chausse-trappes (1) de fer vingt sept livres pesant.

Item, trois pièces d'artillerye non enfustez, appelez mortiers, dont deux de chacun deux piedz de longueur ou environ et l'aultre de pied et demy de longueur ou environ, et de ouverture de gueulle, l'une de sept poulces ou environ, et les deux aultres de cinq poulces de ouverture ou environ.

Item, quatre haquebuttes 2 à crochet, dont deux grandes, une petite et l'aultre rompue.

Item, une aultre pièce d'artillerye de fer, de trois piedz de longueur ou environ.

Item, quatre salades de fer (3).

Item, trois brigandines (4) à la mode ancienne, telles quelles.

Item, trois lanternes de fer.

Item, deux arbalestres garnys de leurs arcs en façon de carreaux, l'une garnye de bandage sans carreaux, telz quelz.

Item, quatre caques dont trois plains de pouldre à canon et l'aultre où il y a environ demy pied pareillement.

1. — Les chausse-trappes étaient des petites pièces de fer garnies de pointes aiguës que l'on jetait sur les chemins et dans les gués pour blesser les hommes et les chevaux.

2. — Haquebute ou hacquebutte, nom primitif de l'arquebuse, il y avait diverses variétés de hacquebuttes ou arquebuses, à croc, à rouet, à crochet.

3. — La salade était une sorte de casque qui fut en usage au xv^e et au xvi^e siècles.

4. — La brigandine était une cuirasse formée de lames de fer, clouées les unes à côté des autres.

Item, ung coffre ferré auquel y a ung bary en fer, dedans lequel y a environ un tiers plain d'esmorc avecques ung sac de cuyr dedans lequel y a environ trois livres desmorc (1).

Item, trois casses de boys plaines de trechts à arbalestres, ferrés à trois quierres (2) empennez de boys, avecques deux aultres vieilles casses, où y a quelque quantité de vielz trechts.

Item, trois verges de fer servant à porter banieres, l'une de sept à huict piedz de long et les deux aultres de cinq piedz ou environ.

Item, trente deux gros bouletz de plomb, de chacune (*sic*) la grosseur d'une plotte ou environ, et quarante quatre petitz bouletz, dont vingt huit de grosseur de noys, et le surplus plus petit, et dix sept aultres petits bouletz servant à petites haquebuttes.

Item, en plomb a esté trouvé deux cens cinquantes livres, quatorze onces pesant, comprins deux pièces où y a quelque quantité de fer qui ont servy à la porte Parisis.

Au garnier a esté trouvé trois roues ferrées.

En une petite chambrette estant en l'auditoire (3) dudict Corbueil, où y a ung coffre fermant à deux clefz, qui sert à mettre les comptes et lectres de la ville, a esté trouvé deux chesnes de fer qui souloient servir au pont levys de la porte Parisis, deux torillons, quatre bandes de fer qui ont servy à ung pont levys, une serrure, un gros coireau (4) et aultre ferraille.

Item, deux banieres, en l'une desquelles y a l'escuçon de france d'un costé, et de l'aultre costé l'escuçon moyctié de france et du Dauphin, et l'aultre d'un costé de France et de l'aultre costé my party de France et de Bretagne (5).

Au boulevard de la fosse Saint-Guenault a esté trouvé une pièce d'artillerye enfuttée de deux piedz de longueur ou environ sans la chambre et de quatre poulces et demy de gueulles.

Faict les an et jour dessus dictz.

Signé : J. LEBERGIER (6).

1. — Vieux mot qui signifie amorces.

2. — *Quierre*, vieux mot qui signifie coin, angle.

3. — Le tribunal en ce temps-là se nommait l'auditoire.

4. — Ceinture, courroie.

5. — Ces bannieres avaient dû servir en 1519 lors de l'entrée à Corbeil de François I^{er}, accompagné de Claude de France, sa femme, du chef de laquelle il tenait la Bretagne, de Louise de Savoie, sa mère, et du Dauphin. Ils passèrent plusieurs jours à Corbeil et assistèrent, le 6 août, suivis d'une nombreuse et brillante cour, à une procession générale et solennelle des reliques célèbres de l'église collégiale de Saint-Spire.

6. — Jean Lebergier fut plus tard Prévôt de Corbeil.

En faisant des fouilles sur l'emplacement de l'ancien hôtel de ville, les ouvriers mirent au jour des objets divers en fer, chaînes, clefs, etc, et une grosse pièce de fonte ayant la forme d'une culasse de canon, munie d'une anse avec feuillure et lumière. C'était en effet la moitié d'un canon primitif remontant à l'origine des armes à feu, et bien conforme à la description des canons citée dans l'inventaire qu'on vient de lire ; il est même très probable que ce canon est l'un de ceux que l'inventaire de 1534 a décrits. Ce curieux débris de l'artillerie de Corbeil au moyen âge a été offert, par M. Laroche, au Musée Saint-Jean, où il est souvent remarqué par les amateurs d'armes anciennes.